



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICE DE FDA SERVICES SARL

Sommaire

1. 📄 **Engagement**
2. 🤝 **Obligation des parties**
3. ⌚ **Durée de l'engagement**
4. 🔄 **Rétractation**
5. 🛠️ **Modification des modalités du Service**
6. 🛠️ **Modification du Contrat**
7. 👤 **Sous-traitance**
8. 🖋️ **Services de Publication**
9. 💡 **Propriété intellectuelle**
10. 🛡️ **Responsabilité / Garantie**
11. 💰 **Conditions financières**
12. 🌩️ **Force majeure**
13. 🗝️ **Sauvegarde et sécurité**
14. 🗝️ **Protection de la vie privée et confidentialité**
15. 🚫 **Lutte contre les Contenus illicites**
16. 🤝 **Bonne foi – Validité**
17. 📧 **Convention de preuve et notifications**
18. ⚖️ **Loi applicable – Juridiction compétente**

Dernière mise à jour : janvier 2025

1. 📄 Engagement

Le Souscripteur :

1.1. Mandat ou engagement personnel.

Le signataire du Bon de Commande agit en qualité de Souscripteur, sauf s'il déclare expressément représenter un tiers. Dans ce cas, il garantit à FDA Services SARL qu'il dispose d'un mandat l'autorisant à engager ce tiers. À défaut de ce mandat, le signataire reconnaît agir en qualité de porte-fort du tiers, conformément à l'article 1120 du Code civil, et accepte d'être personnellement tenu à l'exécution des engagements contractuels, y compris au paiement des montants dus.

1.2. Modifications internes.

Toute modification au sein de l'actionnariat ou des instances dirigeantes du Souscripteur est sans incidence sur le Contrat.

2. 🤝 Obligation des parties

2.1. Obligations de FDA Services SARL.

FDA Services SARL s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires (obligation de moyens) pour exécuter les prestations convenues dans le Bon de Commande ou, le cas échéant, dans un cahier des charges ou des instructions écrites validées d'un commun accord entre les Parties. Toutefois, FDA Services SARL ne garantit pas les résultats attendus, notamment en matière commerciale. Les délais indiqués pour la réalisation des prestations sont donnés à titre indicatif. Un éventuel retard ou une avance dans l'exécution ne peut justifier la résiliation du Contrat, sauf si cette échéance constitue une condition essentielle spécifiée dans le Bon de Commande.

2.2. Obligations du Souscripteur.

Le Souscripteur doit respecter toutes les Lois Applicables et les conditions prévues par le Contrat, notamment les délais et modalités convenus. Il est tenu de collaborer de bonne foi avec FDA Services SARL et de fournir tout Contenu nécessaire à l'exécution des prestations. Les informations transmises doivent être exactes, sincères, actuelles, et mises à jour si nécessaire.

2.3. Conséquences en cas de manquement.

Si le Souscripteur ne respecte pas ses obligations ou s'il existe un doute raisonnable à cet égard, FDA Services SARL ne pourra être tenue responsable des retards ou dommages qui en découlent. FDA Services SARL se réserve le droit de suspendre, reporter ou refuser l'exécution des Services concernés, ainsi que de facturer tout frais ou dommage en résultant. En outre, le Souscripteur s'engage à indemniser et garantir

FDA Services SARL contre toute réclamation, perte ou dépense (notamment frais d'avocats, honoraires d'experts, frais de justice, etc.) résultant de ses manquements.

3. Durée de l'engagement

3.1. Durée initiale.

Le Contrat est conclu pour la durée précisée dans le Bon de Commande ou, à défaut, pour une période de 12 mois à compter de la signature du Bon de Commande. La durée peut être prolongée dans les conditions prévues à l'article 8.2 des CG.

3.2. Renouvellement tacite.

Si le Contrat est tacitement renouvelable, il sera automatiquement reconduit à son Échéance, sauf résiliation effectuée conformément à l'article 4.3 des CG.

4. Rétractation

4.1. Rétractation

Le Souscripteur peut annuler le Bon de Commande sans frais dans un délai de 14 jours suivant la Date de Départ. Toute prestation réalisée par FDA Services SARL durant ce délai, avec l'accord préalable du Souscripteur conformément à l'article 17.3 des CG, sera néanmoins facturée. Au-delà de ce délai, le Contrat devient définitif et ne peut être annulé sans l'accord écrit des Parties.

4.2. Exceptions au droit de rétractation.

Les Bons de Commande signés suite à l'annulation d'un précédent Bon ne peuvent faire l'objet d'une rétractation. Si un acompte a été versé, celui-ci pourra être utilisé par FDA Services SARL pour compenser des montants dus au titre d'autres contrats avec le même Souscripteur.

4.3. Résiliation – Contrats renouvelables tacitement.

Pour les Contrats à reconduction tacite, la résiliation doit être notifiée à FDA Services SARL à la date anniversaire, conformément à l'article 17.4 des CG. À défaut, le Contrat sera reconduit pour une période identique.

4.4. Résiliation pour faute grave.

En cas de faute grave, la Partie lésée doit notifier l'autre Partie par LRAR. Si la faute n'est pas corrigée dans un délai de 10 jours ouvrables après réception, le Contrat pourra être résilié moyennant un préavis de 10 jours ouvrables. En cas de faute irréversible, la résiliation pourra intervenir immédiatement, sous préavis de 5 jours ouvrables. Le retard de paiement constitue une faute grave, conformément à l'article 11.9 des CG.

4.5. Résiliation en cas de sous-traitance interrompue.

Si un contrat de sous-traitance essentiel est résilié, FDA Services SARL peut mettre fin au Contrat avec un préavis de 2 semaines. Les Services non exécutés seront remboursés, sans indemnité supplémentaire au bénéfice du Souscripteur.

4.6. Insolvabilité ou cessation d'activité.

La mise en faillite ou cessation d'activité du Souscripteur ne résilie pas automatiquement le Contrat. Cependant, FDA Services SARL peut décider de le résilier si une telle situation est constatée.

4.7. Conséquences de la résiliation.

La résiliation du Contrat ne libère pas le Souscripteur de son obligation de paiement. Les montants restants dus restent exigibles. Par ailleurs, sauf indication contraire dans le Bon de Commande, FDA Services SARL n'a pas d'obligation de restitution du matériel fourni et ne sera pas responsable en cas de détérioration ou de perte de celui-ci.

5. Modification des modalités du Service

5.1. Par le Souscripteur.

FDA Services SARL s'efforce, dans la mesure des contraintes techniques, de prendre en compte toute modification demandée par le Souscripteur. Ce dernier assume l'entière responsabilité des modifications demandées ou effectuées et reconnaît que celles-ci peuvent avoir des répercussions sur le Contrat conclu.

5.2. Par FDA Services SARL.

Sous réserve qu'elles n'entraînent ni surcoût ni altération substantielle des Services, FDA Services SARL peut ajuster librement les moyens et/ou modalités de prestation des Services, y compris la nomenclature de certaines rubriques, fonctionnalités web ou moteurs de recherche, sans compromettre leur finalité. Les éléments désignés comme « offerts » dans le Bon de Commande peuvent être retirés à l'entière discrétion de FDA Services SARL, à condition que cela ne modifie pas l'objectif global des Services.

6. Modification du Contrat

6.1. Modalités.

Sous réserve des dispositions de l'article 5 des CG, le Contrat ne peut être modifié qu'au moyen d'un document écrit et signé par les deux Parties. FDA Services SARL se réserve néanmoins le droit de modifier unilatéralement le Contrat pour des raisons objectivement justifiées, notamment en cas de changement législatif ou réglementaire, de hausse des coûts des matières premières, des tarifs de ses prestataires, ou pour des contraintes techniques. Toute modification sera notifiée au Souscripteur conformément

à l'article 17.3 des CG. À défaut de refus écrit et motivé sous 25 jours suivant la notification, le Souscripteur sera réputé accepter les modifications. Un refus entraînera la résiliation immédiate du Contrat.

6.2. Ajustement des prix.

Pour les Contrats à reconduction tacite, FDA Services SARL peut réviser annuellement le prix des Services à chaque renouvellement, sans préavis, en fonction de l'évolution des indices luxembourgeois des prix à la consommation publiés par le STATEC.

6.3. Transfert.

Aucune des Parties ne peut céder ses droits et obligations en vertu du Contrat sans l'autorisation écrite préalable de l'autre Partie. Cependant, FDA Services SARL peut transférer tout ou partie de ses droits et obligations à une autre entité sans nécessiter le consentement du Souscripteur.

7. Sous-traitance

7.1. Recours à des sous-traitants.

FDA Services SARL peut librement faire appel à des sous-traitants ou prestataires de son choix pour l'exécution totale ou partielle des Services, sans nécessiter l'accord préalable du Souscripteur.

7.2. Responsabilité.

FDA Services SARL reste pleinement responsable de la bonne exécution des obligations contractuelles, même en cas de recours à un sous-traitant.

8. Services de Publication

8.1. Fourniture du Contenu.

Le Souscripteur doit transmettre à FDA Services SARL tous les Contenus nécessaires dans un délai de 15 jours après la vente ou l'appel d'onboarding. Si les Contenus fournis ne respectent pas les normes techniques de FDA Services SARL, le Souscripteur devra procéder aux ajustements requis dans les délais impartis. En cas de retard ou d'absence de transmission des Contenus modifiés, FDA Services SARL pourra reporter ou annuler la Publication et, le cas échéant, résilier le Contrat pour faute grave, sans indemnité pour le Souscripteur.

8.2. Report de Commande.

Toute demande de report de Commande doit être adressée par écrit à FDA Services SARL au moins 15 jours avant la date de diffusion prévue. En dehors de cette période, la Publication sera automatiquement diffusée. Un maximum de deux reports par Contrat

est autorisé. La Date de Début de Prestation doit intervenir dans les 12 mois suivant la Date de Départ.

8.3. Bon à Tirer (BAT).

FDA Services SARL soumet chaque projet de Publication au Souscripteur sous forme de BAT. Le Souscripteur doit fournir ses commentaires ou modifications dans le délai indiqué ; à défaut, le BAT sera considéré comme validé.

8.4. Emplacement.

Les indications fournies par le Souscripteur concernant les emplacements des Publications ou choix de rubriques ne sont pas des conditions essentielles du Contrat. Elles seront prises en compte par FDA Services SARL selon les possibilités disponibles.

8.5. Demande d'annulation.

En cas de demande d'annulation d'une Publication en cours, le Souscripteur reconnaît qu'un non-respect des délais impartis par FDA Services SARL pourrait entraîner la poursuite de la diffusion de ladite Publication. Dans ce cas, le Souscripteur restera redevable des montants correspondants.

8.6. Vérification et réclamations.

Le Souscripteur doit vérifier la présence et la conformité des Publications dans un délai d'un mois après leur mise en ligne. Passé ce délai, toute contestation sera irrecevable, et les Publications seront réputées acceptées.

8.7. Garantie du Souscripteur.

Le Souscripteur garantit l'exactitude, la légalité et la conformité de tous les Contenus soumis, ainsi que la détention des droits de propriété intellectuelle nécessaires pour leur utilisation. FDA Services SARL et ses prestataires sont dégagés de toute responsabilité quant au caractère approprié ou légal des Contenus diffusés ou des sites web promus.

8.8. Refus de Publication.

FDA Services SARL se réserve le droit de refuser ou suspendre toute Publication qu'elle juge contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs, aux Lois Applicables, ou aux conditions de ses Partenaires. En pareil cas, le Contrat pourra être résilié immédiatement et sans indemnité pour le Souscripteur.

8.9. Publications additionnelles gratuites.

FDA Services SARL peut diffuser gratuitement une Publication sur des supports complémentaires qu'elle juge appropriés. Si le Souscripteur s'y oppose, il doit en informer FDA Services SARL sans délai pour faire retirer la Publication.

9. Propriété intellectuelle

9.1. Réserve de propriété.

Sauf pour les droits de propriété intellectuelle appartenant à ses sous-traitants et pour lesquels FDA Services SARL dispose d'une licence, tous les Livrables demeurent la propriété intellectuelle exclusive de FDA Services SARL.

9.2. Licence d'utilisation.

FDA Services SARL accorde au Souscripteur une licence limitée, exclusive à ce dernier et non transférable à des tiers (y compris filiales, groupements, membres, ou adhérents), pour accéder et consulter les Livrables dans le cadre strict de l'exécution du Contrat. Toute utilisation des Livrables au-delà de cette licence, notamment à des fins de publication, est interdite sauf accord écrit préalable de FDA Services SARL. Toute reproduction, diffusion, vente, location ou commercialisation directe ou indirecte des Livrables, sous quelque forme que ce soit, est strictement prohibée, sauf autorisation écrite de FDA Services SARL. Le Souscripteur s'engage à n'utiliser les Livrables que dans le cadre de son activité professionnelle et conformément aux termes du Contrat.

9.3. Marques et logos.

Le Souscripteur s'engage à ne pas utiliser la dénomination sociale, les marques ou les logos de FDA Services SARL sans accord écrit préalable, sauf pour des correspondances internes. En revanche, FDA Services SARL est autorisée à utiliser la dénomination sociale, les marques et logos du Souscripteur dans le cadre de la réalisation des Services ou de la promotion de ses propres services auprès d'autres clients ou prospects.

9.4. Responsabilité.

Le Souscripteur est entièrement responsable de l'utilisation des Livrables dans le respect de la licence accordée. Pour les Contenus fournis par le Souscripteur, ce dernier garantit qu'il détient les droits nécessaires (propriété intellectuelle, droits d'image, etc.) et que les Contenus sont conformes aux lois et règlements applicables. Le Souscripteur garantit FDA Services SARL contre toute réclamation liée à une atteinte aux droits de tiers, y compris en matière de contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitisme.

9.5. Audit.

En cas de suspicion de violation des droits de propriété intellectuelle ou d'utilisation non conforme des Livrables, FDA Services SARL peut demander au Souscripteur des informations complémentaires. Si des doutes persistent, FDA Services SARL peut effectuer un audit dans les locaux du Souscripteur avec un préavis de 10 jours

ouvrables. Si l'audit confirme une violation du Contrat, le Souscripteur devra rembourser les frais d'audit et pourra faire l'objet de poursuites supplémentaires.

10. Responsabilité / Garantie

10.1. Limites.

FDA Services SARL est responsable uniquement des dommages directs, prévisibles et certains, à l'exclusion de tout dommage indirect, immatériel, ou perte de revenus, clientèle ou données. La responsabilité est plafonnée au montant payé par le Souscripteur dans le cadre du Contrat concerné. Cependant, la responsabilité de FDA Services SARL ne peut être exclue en cas de faute lourde ou intentionnelle constatée par une juridiction compétente.

10.2. Délai de recours.

Le Souscripteur peut engager la responsabilité de FDA Services SARL dans un délai d'un an à compter du moment où il a connaissance ou aurait dû avoir connaissance de l'exécution fautive du Contrat.

11. Conditions financières

11.1. Prépaiement.

FDA Services SARL peut exiger un prépaiement pour certains Services. Ce paiement initial, une fois effectué, constitue une première échéance et déclenche la mise en production des Services souscrits.

11.2. Facture.

Les Factures sont transmises conformément à l'article 17.3 des CG et, une fois acceptées tacitement (par paiement ou absence de contestation sous 1 mois), elles font foi de l'existence du Contrat et des montants dus.

11.3. Engagement financier.

En signant le Contrat, le Souscripteur garantit disposer des moyens financiers nécessaires pour honorer ses obligations de paiement.

11.4. Modalités de paiement.

Les prix indiqués sont hors TVA. Les Factures doivent être réglées dans un délai de 30 jours à compter de leur émission, par virement bancaire ou mandat SEPA, tous frais bancaires étant à la charge du Souscripteur.

11.5. Compensation.

FDA Services SARL peut utiliser les soldes disponibles sur d'autres Contrats pour compenser les montants dus par le Souscripteur.

11.6. Remises.

Les remises éventuelles sont spécifiées dans le Bon de Commande. Certaines remises peuvent être limitées à la première année.

11.7. Retards de paiement.

En cas de retard de paiement, FDA Services SARL peut suspendre les Services et exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues, sans préavis.

11.8. Intérêts de retard et frais.

Des intérêts de retard au taux de 12 %, une indemnité forfaitaire de 30 € pour frais de recouvrement, et des frais supplémentaires de 90 € peuvent être appliqués.

11.9. Résiliation.

Après mise en demeure infructueuse, FDA Services SARL peut résilier le Contrat et exiger le paiement de toutes les sommes dues.

12. 🗨 Force majeure

12.1. Définition.

Les Parties ne peuvent être tenues responsables pour tout manquement dû à un cas de force majeure. Les grèves, inondations, incendies, crises sanitaires, conflits armés, ou interruptions des réseaux de communication sont notamment considérés comme cas de force majeure.

12.2. Résiliation.

Si la situation de force majeure dure plus de 90 jours consécutifs, le Contrat peut être résilié par l'une des Parties, moyennant un préavis de 10 jours ouvrables, sans indemnité.

13. 🗝 Sauvegarde et sécurité

13.1. Hébergement.

Les Services et les Contenus sont hébergés sur les serveurs de FDA Services SARL et/ou ceux de ses prestataires spécialisés. FDA Services SARL décline toute responsabilité en cas de défaillance de ces prestataires professionnels de l'hébergement.

13.2. Conservation des Contenus.

En dehors des obligations légales applicables au Grand-Duché de Luxembourg, FDA Services SARL n'a aucune obligation spécifique concernant la conservation des Contenus fournis par le Souscripteur. Par conséquent, il appartient au Souscripteur de veiller à la sauvegarde régulière de ses Contenus. FDA Services SARL ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou détérioration des Contenus, bien qu'elle s'engage

à mettre en œuvre ses meilleurs efforts, selon l'état de l'art, pour en assurer une conservation optimale.

14. Protection de la vie privée et confidentialité

14.1. Sous-traitance des données personnelles.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, le Souscripteur mandate FDA Services SARL pour traiter des données personnelles conformément aux instructions spécifiées dans le Bon de Commande et dans son annexe « accord de traitement de données ». Le Souscripteur, en tant que responsable du traitement au sens du RGPD, définit les finalités et les moyens du traitement (par exemple à des fins marketing). FDA Services SARL agit comme sous-traitant et s'engage à :

- Appliquer des mesures techniques et organisationnelles adéquates pour garantir la sécurité des données.
- Aider le Souscripteur à répondre aux demandes des personnes concernées souhaitant exercer leurs droits.
- Garantir la confidentialité des données par le biais de son personnel et de ses sous-traitants.

FDA Services SARL peut engager d'autres sous-traitants après avoir informé le Souscripteur. En fin de prestation, FDA Services SARL supprimera ou restituera les données, sauf obligation légale contraire.

14.2. Données traitées par FDA Services SARL en qualité de responsable du traitement.

FDA Services SARL agit en tant que responsable du traitement pour les données personnelles des représentants du Souscripteur, nécessaires à l'exécution du Contrat (signature du Bon de Commande, facturation). Ces données peuvent être transmises à des tiers tels que des fiduciaires ou avocats, et sont conservées pendant 10 ans après la fin du Contrat. Le Souscripteur s'engage à fournir des informations alternatives si un représentant ne souhaite pas que ses données soient traitées.

14.3. Confidentialité.

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité de toutes les informations échangées dans le cadre du Contrat. Les informations considérées comme confidentielles ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'exécution du Contrat et ne doivent pas être divulguées à des tiers, sauf autorisation expresse ou obligation légale. Cette obligation de confidentialité subsiste pendant 5 ans après la fin du Contrat.

15. 🚫 Lutte contre les Contenus illicites

15.1. Responsabilité du Souscripteur.

Le Souscripteur est seul responsable des Contenus qu'il souhaite publier. Ceux-ci doivent respecter l'ordre public, les bonnes mœurs, et la réglementation applicable, être véridiques, précis et ne pas contenir d'erreurs ou omissions. Les Contenus doivent être exempts d'allégations susceptibles de heurter la sensibilité de toute personne.

15.2. Signalement des Contenus illicites.

Conformément au Règlement européen sur les services numériques (DSA), FDA Services SARL s'engage à lutter contre la diffusion de Contenus manifestement illicites (diffamation, incitation à la haine, atteinte à la propriété intellectuelle). En cas de signalement avéré, FDA Services SARL se réserve le droit de suspendre ou de supprimer les Contenus en question sans préavis et d'engager des poursuites légales si nécessaire.

16. 🤝 Bonne foi – Validité

16.1. Intégralité du Contrat.

Le Contrat constitue l'intégralité des accords entre les Parties et prévaut sur tout autre arrangement antérieur, oral ou écrit, relatif à son objet.

16.2. Validité des clauses.

Si une clause est déclarée nulle par une décision de justice ou une évolution législative, les autres dispositions du Contrat restent pleinement applicables. L'absence d'application ponctuelle d'une clause par FDA Services SARL ne saurait être interprétée comme une renonciation à son application ultérieure.

17. 📧 Convention de preuve et notifications

17.1. Signature électronique.

Les Parties conviennent que la signature électronique apposée sur les documents contractuels a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite. FDA Services SARL garantit l'authentification et l'intégrité des signatures électroniques conformément aux réglementations applicables.

17.2. Signature manuscrite.

L'acceptation du Contrat peut également être matérialisée par une signature

manuscrite, sur papier ou par des moyens informatiques (par exemple, un Bon de Commande signé et retourné par email avec la mention « Bon pour accord »).

17.3. Notification standard.

Les notifications standards peuvent être effectuées par courrier ou email avec accusé de réception. FDA Services SARL adressera les notifications au Souscripteur ou à tout représentant désigné.

17.4. Notification formelle.

Toute notification formelle (notamment pour rétractation ou résiliation) doit être transmise par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) au siège social de FDA Services SARL.

18. Loi applicable – Juridiction compétente

18.1. Loi applicable.








Le Contrat est régi exclusivement par les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et sera interprété conformément à celles-ci.

18.2. Juridiction compétente.

Tout différend relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou les suites du Contrat relève de la compétence exclusive des tribunaux de Luxembourg-ville, sans préjudice du droit de FDA Services SARL de saisir toute autre juridiction compétente. En cas de litige, le Souscripteur s'engage à privilégier une résolution amiable en s'adressant d'abord à FDA Services SARL.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Sommaire

- A.  Référencement, Publicité sur Réseaux Sociaux et Analyse Comportementale
- B.  SEO : Optimisation du Référencement sur Moteurs de Recherche et Présence en Ligne
- C.  Création, Hébergement et Maintenance de Sites Internet
- D.  Moteur de Recherche
- E.  Prestations de Contenus
- F.  Création de Contenus Graphiques
- G.  Services de Traduction

A. **Référencement, Publicité sur Réseaux Sociaux et Analyse Comportementale**

Le Souscripteur s'engage à respecter les conditions d'utilisation, les conditions générales et les politiques de confidentialité des plateformes Partenaires choisies dans le cadre du Bon de Commande. Ces plateformes incluent, sans s'y limiter, des moteurs de recherche, réseaux sociaux ou solutions de navigation satellitaire. Le Souscripteur doit consulter régulièrement la version la plus récente des conditions applicables à l'utilisation des Services.

Les plateformes Partenaires peuvent modifier leurs politiques de mise à disposition des avis à tout moment. FDA Services SARL ne garantit pas la récupération systématique des avis locaux, bien qu'elle s'efforce de centraliser ces avis aussi fréquemment que possible. Les partenariats conclus par FDA Services SARL en cours de Contrat seront intégrés dans la solution sans frais supplémentaires, sous réserve que ces partenariats soient basés sur un forfait gratuit.

Exclusion de responsabilité.

Le Souscripteur reconnaît que la diffusion des Contenus dépend de facteurs échappant au contrôle de FDA Services SARL. Par conséquent, FDA Services SARL ne garantit pas :
(i) la diffusion, l'affichage, le positionnement effectif ni les délais de publication ;
(ii) le nombre d'impressions, de diffusions, de clics ou de conversions associés à une publication.

Administrateur de compte.

Pour faciliter la gestion des campagnes, FDA Services SARL peut créer des comptes publicitaires spécifiques pour le Souscripteur auprès des plateformes Partenaires, ou gérer les comptes existants. FDA Services SARL conserve les droits d'administrateur sur ces comptes pendant la durée du Contrat. Le Souscripteur peut demander à récupérer les droits d'administrateur dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la fin du Contrat. Passé ce délai, FDA Services SARL se réserve le droit de supprimer les comptes créés dans le cadre des Services.

Durée.

Le Contrat débute à la Date de Départ et se termine conformément à la durée indiquée sur le Bon de Commande. Si le Bon de Commande le prévoit, le Service est tacitement reconductible.

B. SEO : Optimisation du Référencement sur Moteurs de Recherche et Présence en Ligne

Le Souscripteur garantit disposer des droits d'accès aux codes sources de son site internet et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations fournies par FDA Services SARL, ses Partenaires ou sous-traitants. Tous les coûts associés à la mise en œuvre de ces recommandations sont à la charge du Souscripteur, qui reste seul responsable des informations publiées sur les fiches publiques des Partenaires, avant, pendant et après la prestation. FDA Services SARL est tenue à une obligation de moyens et ne peut être tenue responsable des retards causés par des manquements du Souscripteur.

B.1. SEA (Search Engine Advertising) : Achat de Liens Sponsorisés

FDA Services SARL définit les Cibles et Messages Publicitaires en suivant les Instructions du Souscripteur dans la mesure du possible. La rédaction des annonces et le choix des mots-clés sont effectués par des Traffic Managers en fonction des recommandations des moteurs de recherche, des tendances du marché et de leur expertise. FDA Services SARL ne garantit aucun classement ou parution spécifique dans les moteurs de recherche, chaque plateforme ayant ses propres algorithmes.

B.2. SMA (Social Media Advertising) : Publicité sur les Réseaux Sociaux

FDA Services SARL élabore des campagnes en fonction des directives du Souscripteur. Si le Souscripteur n'a pas de page professionnelle sur le réseau concerné, il doit souscrire au Service de création proposé par FDA Services SARL. Le Souscripteur est responsable de fournir les Contenus nécessaires à la réalisation des campagnes dans les délais convenus. FDA Services SARL ne peut être tenue responsable des retards causés par une fourniture tardive des Contenus.

B.3. Display Programmatique : Achat d'Espaces Publicitaires via Enchères

Les campagnes programmatiques sont conçues en tenant compte des tendances du marché, des recommandations du Souscripteur et des analyses des Traffic Managers. Un BAT (Bon à Tirer) est soumis au Souscripteur pour validation. En l'absence de retour dans les délais indiqués, la campagne est mise en ligne automatiquement.

B.4. Display sur Wedo.lu : Publicité sur la Plateforme Wedo.lu

FDA Services SARL réserve les espaces publicitaires sur Wedo.lu selon les Instructions du Souscripteur. Un BAT est envoyé pour validation, et en l'absence de retour dans les délais, la campagne est diffusée. FDA Services SARL ne garantit pas un nombre spécifique d'impressions pour les publicités diffusées.

B.5. Social Media Optimisation / Community Management

Le Service inclut la gestion de la communauté en ligne du Souscripteur sur les réseaux sociaux. FDA Services SARL peut être mandatée pour gérer les comptes ou pages du

Souscripteur et publier des Contenus fournis par celui-ci. La qualité des publications dépend de la collaboration active du Souscripteur, notamment dans la fourniture des Contenus nécessaires.

C. Création, Hébergement et Maintenance de Sites Internet

C.1. Description des Services

FDA Services SARL fournit des Services de création, d'hébergement et de maintenance de sites internet, conformément à l'offre choisie par le Souscripteur dans le Bon de Commande. Les sites sont conçus sur la base des informations transmises par le Souscripteur, qui s'engage à fournir régulièrement le Contenu nécessaire, y compris les mentions légales, politiques de confidentialité, et conditions générales d'utilisation ou de vente, selon le type de site (vitrine ou e-commerce).

En cas d'absence de réponse du Souscripteur malgré plusieurs relances par email, le site sera mis en ligne après un préavis final de 8 jours ouvrables, notifié conformément à l'article 17.4 des Conditions Générales.

C.2. Services Accessoires : Maintenance, Hébergement, Nom de Domaine et Référencement

Maintenance.

FDA Services SARL assure la maintenance des sites internet pendant toute la durée du Contrat, selon la gamme de Services souscrits.

Hébergement.

Lorsque FDA Services SARL héberge le site, elle met tout en œuvre pour garantir une accessibilité continue. Cependant, des interruptions temporaires peuvent survenir pour des opérations de maintenance ou d'amélioration. FDA Services SARL se réserve également le droit de procéder à des transferts d'hébergement (changement de prestataire ou de DNS) au cours du Contrat, en gérant toutes les modalités techniques associées.

Nom de Domaine.

FDA Services SARL procède à la réservation du nom de domaine et des adresses email associées pour le compte du Souscripteur, sous réserve de disponibilité. Pendant la durée du Contrat, FDA Services SARL détient les droits de gestion du nom de domaine et prend en charge les transferts éventuels. Si le Souscripteur préfère conserver la gestion de ses emails ou de son nom de domaine, il devra fournir à FDA Services SARL les informations nécessaires (par exemple, la sauvegarde de la zone DNS).

Référencement.

Le référencement du site dépend exclusivement des algorithmes des moteurs de recherche, sur lesquels FDA Services SARL n'a aucun contrôle. Par conséquent, FDA Services SARL ne peut être tenue responsable des résultats de référencement ou de leurs conséquences.

C.3. Propriété Intellectuelle**Licence d'utilisation.**

FDA Services SARL accorde au Souscripteur une licence non exclusive pour utiliser le site internet créé, y compris les logiciels, codes sources, maquettes, textes et réalisations graphiques. Le Souscripteur conserve la propriété des Contenus qu'il a fournis, tandis que FDA Services SARL conserve la propriété des éléments techniques et graphiques du site.

Accès au back-office.

FDA Services SARL accorde au Souscripteur un accès au back-office pour gérer et publier librement des Contenus sur le site internet, dans le respect des réglementations applicables et des Conditions Générales.

C.4. Transfert de Risques

La livraison du site internet est effective à partir de la notification par email indiquant sa mise en ligne ou invitant le Souscripteur à procéder à la mise en ligne, selon les cas. Une fois le site livré, le Souscripteur assume tous les risques liés au contenu publié sur le site.

C.5. Délais**Délais indicatifs.**

Les délais de livraison du site internet débutent à compter de sa mise en ligne et sont donnés à titre indicatif. Le Souscripteur reçoit une URL pour consulter le site en version test avant validation. FDA Services SARL ne peut être tenue responsable des retards de livraison imputables au Souscripteur ou à des circonstances indépendantes de sa volonté.

Retards non imputables.

Tout retard résultant de l'absence de paiement, de la non-communication des informations demandées par FDA Services SARL ou de modifications non prévues au Bon de Commande ne pourra donner lieu à une résiliation du Contrat ni à une indemnisation.

Modifications supplémentaires.

Toute demande de modification ou correction non incluse dans le Bon de Commande initial fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

D. Moteur de Recherche

Dans le cadre de la gestion et de la mise à jour de son moteur de recherche, FDA Services SARL publie des informations concernant les produits et services proposés par le Souscripteur. Ces informations peuvent inclure des éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers. Le Souscripteur garantit qu'il détient les droits nécessaires pour permettre l'affichage de ces informations sur sa fiche et s'engage à informer FDA Services SARL sans délai si ces droits venaient à expirer. Les mises à jour majeures, impliquant des modifications significatives aux fonctionnalités ou aux contenus de la fiche, feront l'objet d'une notification par email. En revanche, les mises à jour mineures, comme les améliorations graphiques ou fonctionnelles mineures, ne seront pas systématiquement communiquées au Souscripteur.

E. Prestations de Contenus

Pour les prestations telles que vidéos, photos, prises de vue par drone ou visites virtuelles, FDA Services SARL ou le prestataire remet une fiche de prestation au Souscripteur lors du premier rendez-vous. Après réception d'un email permettant de visualiser la prestation en ligne, le Souscripteur dispose de 7 jours ouvrés pour valider le contenu ou demander des modifications. Sans réponse dans ce délai, la prestation sera considérée comme validée.

Le Souscripteur peut demander jusqu'à deux modifications sans frais supplémentaires, sous réserve que ces ajustements ne nécessitent pas de nouveaux déplacements du prestataire. Toute demande excédant ces deux modifications ou impliquant un déplacement supplémentaire sera facturée. Le Souscripteur doit solliciter la mise en production des prestations de contenus dans un délai de 12 mois à compter de la date de signature du Contrat ou du Bon de Commande.

F. Création de Contenus Graphiques

Pour les créations graphiques, telles que les logos, le Souscripteur dispose de 5 jours ouvrés après réception d'un email permettant de visualiser la maquette pour valider la création ou demander des ajustements. Passé ce délai, en l'absence de retour, la création sera considérée comme validée.

Un maximum de deux modifications est inclus. Toute modification supplémentaire sera facturée. Les fichiers sources des créations graphiques restent la propriété

intellectuelle exclusive de FDA Services SARL et ne peuvent être fournis au Souscripteur que sur demande, moyennant une facturation.

G. Services de Traduction

FDA Services SARL met en œuvre ses meilleurs efforts pour fournir des traductions de qualité. Toutefois, certaines expressions ou terminologies spécialisées peuvent ne pas être parfaitement traduites, et une correspondance exacte ne peut toujours être garantie. Le Souscripteur est tenu de relire et valider les traductions avant toute publication.

Pour les documents à valeur juridique (contrats, publicités, etc.), le Souscripteur reconnaît que FDA Services SARL ne dispose pas de ressources juridiques internes et que ces documents doivent impérativement être soumis à un avocat ou juriste avant utilisation. De plus, FDA Services SARL ne garantit pas que le format ou la mise en page du document traduit sera identique à celui de l'original.

 Annexes :**DÉFINITIONS**

- **Abonnement** : Formule permettant la fourniture récurrente d'un Service à des intervalles réguliers.
- **Annuaire Wedo.lu** : Base de données numérique (accessible via Internet et mobile) regroupant exclusivement ou majoritairement des informations relatives aux personnes morales.
- **Bon à Tirer (BAT)** : Document décrivant en détail la proposition de publication digitale (Display, sites web et réseaux sociaux).
- **Bon de Commande** : Document contractuel signé par les Parties, détaillant les Services souscrits. Sauf stipulation contraire, le Bon de Commande est transmis au Souscripteur par voie électronique.
- **CG** : Conditions générales spécifiées à l'article II ci-dessous.
- **Commande** : Dans le cadre d'un Abonnement, instruction donnée par le Souscripteur pour la réalisation d'un Service.
- **Conditions** : Ensemble constitué des présentes conditions générales de vente, incluant les CG et les CP.
- **Contenu** : Ensemble des publicités, informations, données, formats, produits, réalisations ou tout autre matériel utilisé dans le cadre des Services fournis.
- **Contrat** : Accord formalisé sur support papier ou autre support durable, précisant le Service commandé par le Souscripteur et approuvé par les deux Parties.
- **CP** : Conditions particulières définies à l'article III ci-dessous.
- **Date de Départ** : Date de signature du Bon de Commande.
- **Date de Début de Prestation** : Date à laquelle la prestation du Service commence.
- **Échéance** : Date de fin du Contrat ou du Service convenu.

- **FDA Services SARL** : Société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 2 Circuit de La Foire Internationale, 1347 Kirchberg, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B216299.
- **Facture** : Document émis par FDA Services SARL au Souscripteur, détaillant les Services rendus conformément au Bon de Commande ou au Contrat, incluant notamment la description des prestations, le prix, les coordonnées du Souscripteur et une demande de règlement du montant dû.
- **Information Confidentielle** : Toute information communiquée par l'une des Parties à l'autre dans le cadre du Contrat, identifiée comme confidentielle ou qui, par sa nature ou ses circonstances, doit être raisonnablement considérée comme telle.
- **Instructions du Souscripteur** : Désignent les objectifs, préférences et exigences du Souscripteur concernant ses Messages Publicitaires et leur ciblage, ainsi que toute autre consigne relative au contenu ou à la diffusion des publicités.
- **Livrable** : Toute réalisation, information, donnée, format ou autre matériel produit et remis au Souscripteur par FDA Services SARL dans le cadre de la prestation des Services.
- **Loi Applicable** : Ensemble des lois et réglementations en vigueur relatives aux Services, incluant notamment les dispositions sur la propriété intellectuelle, la protection des données personnelles, les droits des consommateurs et des mineurs.
- **LRAR** : Lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Messages Publicitaires** : Ensemble des contenus publicitaires diffusés sur des supports web ou le site du Souscripteur, conformément au Bon de Commande (y compris adresses URL, coordonnées ou autres informations incluses dans le message).
- **Partenaires** : Sociétés collaborant avec FDA Services SARL ou ses sous-traitants pour la transmission régulière, selon des standards définis, des données relatives aux points de vente des Clients, ou pour faciliter la mise à jour et la diffusion de contenus sur différentes plateformes (sites web, applications mobiles, GPS). Ces partenaires incluent également des entités collectant et partageant des avis sur des établissements locaux.
- **Partie(s)** : Désigne individuellement ou collectivement FDA Services SARL et/ou le Souscripteur.

- **Publication** : Toute insertion, annonce ou parution de Contenu réalisée conformément aux instructions du Souscripteur.
- **Services** : Produits ou prestations fournis par FDA Services SARL conformément au Contrat.
- **Souscripteur** : Personne morale ou professionnelle concluant un Contrat avec FDA Services SARL par la signature d'un Bon de Commande, conformément aux dispositions de l'article 1 des CG.

Les présentes Conditions encadrent les relations entre FDA Services SARL et le Souscripteur dans le cadre des Services décrits sur le Bon de Commande. Sont explicitement exclus du Contrat tous documents remis au Souscripteur (publicités, documentations, listes de prix, etc.) qui ne figurent pas expressément dans les Conditions ou le Bon de Commande. En cas de contradiction entre les documents constitutifs du Contrat, la hiérarchie suivante prévaut : Bon de Commande, Conditions Particulières, puis Conditions Générales.